**DEMOCRATISATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF DE LA RDC**

***Soutien à la participation et au contrôle citoyens de la société civile***

**SECRETARIAT TECHNIQUE DU PROJET**



# Rapport-Synthèse d'Activités & Progrès Mars-Septembre 2016

**Septembre 2026**

Financé par l'Union européenne

## INTRODUCTION

Avec le soutien financier de l'Union européenne, le Consortium composé du Centre Carter, du CENADEP et du CREFDL met en œuvre le projet *Démocratisation de la gouvernance du secteur extractif en RDC*. Cette initiative vise à renforcer la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne dans la gouvernance des ressources extractives de la RDC.

Le projet s'articule autour de trois axes stratégiques complémentaires, comprenant le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour exercer un contrôle citoyen fondé sur des données probantes, l'appui aux autorités publiques dans l'amélioration des mécanismes de gouvernance et de redevabilité ; et l'amélioration de l'accès des citoyens à une information fiable sur la gestion du secteur extractif et des revenus qui en découlent. A travers ces axes, le projet entend promouvoir une gouvernance plus inclusive et plus efficace des ressources naturelles, en favorisant un dialogue constructif entre les citoyens, les organisations de la société civile, les institutions publiques et les entreprises extractives. Le présent rapport rend compte des principales activités réalisées et des progrès enregistrés entre mars et septembre 2026, après la troisième session du Comité de Pilotage tenue le 20 février 2026.

## I. PRINCIPALES INTERVENTIONS ET PROGRES CLES ENREGISTRES ENTRE MARS ET SEPTEMBRE 2026

Au cours de la période de rapportage, le Consortium Centre Carter, CENADEP et CREFDL a concentré ses efforts sur l'administration des financements en cascade, le renforcement des capacités des réseaux de la société civile, l'accompagnement des autorités provinciales dans l'élaboration des Plans de Développement Provinciaux(PDP), ainsi que le développement d'outils de production et de diffusion des connaissances, notamment et la Plateforme numérique Mokengeli, la Revue Gouvernance du Secteur Extractif de l'Université Nouveaux Horizons, la réalisation de l'étude sur la gestion des recettes pétrolières.

Les progrès enregistrés pendant cette période incluent l'appropriation croissante des acquis du renforcement des capacités par les réseaux de la société civile. Les formations et l'accompagnement technique des réseaux partenaires ont permis de renforcer les connaissances de leurs membres et des leaders communautaires sur la gouvernance du secteur extractif, les mécanismes de redistribution des revenus, la gestion des finances publiques et les outils de contrôle citoyen. Cette montée en compétences s'est traduite par une meilleure capacité de ces réseaux à mettre en œuvre des actions préliminaires de sensibilisation, de suivi, de plaidoyer et de recherche, tout en consolidant la structuration des réseaux citoyens dans les provinces cibles.

Parallèlement, le projet a contribué au renforcement du dialogue et des interactions entre la société civile et les autorités publiques, notamment autour des processus de planification du développement et de suivi des revenus extractifs. L'implication accrue des autorités dans les espaces de concertation, combinée à la diffusion d'informations via la plateforme Mokengeli, a favorisé un environnement plus propice à la transparence, à la redevabilité et à la participation citoyenne. Ces résultats intermédiaires confirment une progression positive vers l'objectif du projet visant à promouvoir une gouvernance plus inclusive et responsable des ressources naturelles en RDC. Ces interventions et progrès sont détaillés dans les sections qui suivent suivant les différents résultats et activités du projet tels qu'ils sont repris dans le cadre logique.

**Résultat 1 : la société civile congolaise se mobilise pour un contrôle citoyen inclusif et efficace de la gouvernance du secteur extractif**

***Activité 1.2.2 Administration et suivi des financements en cascade aux membres des réseaux***

A la suite de l'approbation par le Comité de Pilotage de la liste des six réseaux de la société civile présélectionnés, le Centre Carter a engagé le processus d'administration et de suivi de financements en cascade aux membres des réseaux. Ce processus a été réalisé en cinq étapes comprenant la contractualisation avec chacun des réseaux sélectionnés, l'évaluation des capacités techniques, organisationnelles et managériales, le renforcement des capacités ainsi que le suivi et l'évaluation de l'avancement des financements en cascade.

- *Contractualisation avec les réseaux sélectionnés*

Le processus de contractualisation a d'abord commencé par l'évaluation des risques de gestion financière des organisations chefs de file des réseaux. A l'issue de ces évaluations concluantes, le Centre Carter a signé, en mai 2026, des contrats de subvention avec chacun des réseaux sélectionnés, sur la base de leurs plans d'action et budgets d'activités. En mai et juin, il leur a ensuite versé la première tranche des fonds afin de lancer la mise en œuvre de leurs activités.

- *Evaluation des capacités techniques et organisationnelles des réseaux sélectionnés*

Les équipes technique et administrative du Centre Carter ont conduit des sessions d'évaluation des capacités techniques et organisationnelles et managériales des réseaux sélectionnés à travers les outils d'évaluation développés par le Centre Carter. Les résultats de ces évaluations ont ainsi permis de mettre à jour et d'élaborer les modules de formation et de renforcement des capacités adaptés aux besoins identifiés.

➢ *Sessions de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des réseaux sélectionnés*

Au cours des mois de juin et juillet 2026, les équipes du Centre Carter ont facilité six sessions de formation au profit des membres des réseaux sélectionnés et d'autres organisations de la société civile engagées dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif dans les provinces du Haut-Katanga, du Lualaba, du Haut-Lomami, du Tanganyika, de la Tshopo et du Kongo Central. Plus de 150 participants ont bénéficié de ces activités de renforcement des capacités. Ces formations visaient à renforcer les compétences techniques des participants en matière de gouvernance extractive, de contrôle citoyen, de plaidoyer, de cadres légaux et fiscaux du secteur ainsi que de l'ITIE, ainsi que sur la gestion administrative et financière des projets. Le volet organisationnel a mis un accent particulier sur les procédures de gestion financière, les mécanismes de contrôle interne, le rapportage ainsi que la prévention des conflits d'intérêts et de la fraude.

De plus, CREFDL a facilité en juin 2026 à Muanda, dans la province du Kongo Central, une formation technique sur le contrôle citoyen des revenus du secteur extractif, avec un accent particulier sur les recettes issues du secteur des hydrocarbures. L'atelier a réuni 25 participants, provenant des organisations de la société civile ainsi que des experts intéressés par les questions de gouvernance des finances publiques. Cette activité visait à renforcer les capacités des participants en matière de suivi des finances publiques, de contrôle des marchés publics, d'audit social, de gouvernance locale, de budget participatif et de conduite des missions de contrôle citoyen. Les évaluations réalisées avant et après les formations ont révélé une amélioration notable des connaissances et des compétences des participants, particulièrement dans les provinces du Tanganyika et du Haut-Lomami où les initiatives de contrôle citoyen du secteur extractif demeurent relativement récentes.

Enfin, les acquis de ces différentes sessions de formation ont permis de mieux préparer les réseaux des organisations soutenus par le projet à lancer de manière efficace les activités prévues dans leurs plans d'action respectifs, notamment les initiatives de monitoring citoyen des revenus issus de l'exploitation pétrolière dans les provinces cibles.

➢ *Soutien aux activités conduites par les réseaux de la société civile dans les provinces cibles*

Avec le soutien technique des équipes du Centre Carter, du CENADEP et du CREFDL, les membres des six plateformes des provinces du Haut-Katanga, du Lualaba, du Tanganyika, du Haut-Lomami, du Tanganyika, de la Tshopo et du Kongo Central ont lancé leurs propres activités au mois de 2026. Les grandes lignes des activités réalisées pendant la période de rapportage se présentent comme suit :

1. Province du Haut-Katanga

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet *Promotion du contrôle et de la participation citoyenne à travers le suivi de la gestion de l'affectation des revenus infranationaux du secteur minier*, le réseau ACIDH-AFID-DDQ-DYFREN-LUCHA-FILIMBI-PACJ-LITRASE-MDR-PP a réalisé trois activités majeures. Celles-ci comprennent deux ateliers de sensibilisation à Lubumbashi et à Likasi consacrés aux procédures des marchés publics, à la participation citoyenne et au contrôle citoyen des recettes minières provinciales et locales, ainsi qu'au lancement d'une étude d'évaluation des procédures de passation des marchés publics applicables aux projets financés par la dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires des entreprises minières. Au total, 55 personnes ont participé aux deux ateliers, dont 30 à Lubumbashi et 25 à Likasi. Au cours de la prochaine période, le réseau prévoit de finaliser et publier les résultats de cette étude, puis de mener des actions de plaidoyer et de mobilisation citoyenne en vue de promouvoir l'amélioration des procédures de passation des marchés publics liées aux projets financés par la dotation de 0,3 % dans la province du Haut-Katanga.

2. Province du Lualaba

Conformément à son plan d'action, le réseau CAJJ-IPDHOR-RSF a organisé, en juillet 2026, deux ateliers de sensibilisation à Kaponda et à Kinsenda sur les principaux mécanismes de financement du développement local dans les zones minières, notamment la redevance minière, la dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires des entreprises minières et les cahiers des charges de responsabilité sociétale. Ces activités ont réuni 40 représentants d'organisations communautaires, de structures locales de développement, de groupes de femmes, de jeunes et d'organisations religieuses.

A l'issue de ces ateliers, le réseau a lancé une étude visant à évaluer le niveau de collecte et d'affectation des ressources issues de ces mécanismes. Au cours de la prochaine période, il prévoit de finaliser et publier cette étude et de mener des actions de plaidoyer en faveur d'une gestion plus transparente et plus efficace des fonds destinés au développement local.

3. Province du Tanganyika

Au cours de la période de rapportage, le réseau CPJP-ODISA-CREFE a organisé un atelier de mise à niveau des acteurs de la société civile et des leaders communautaires à Manono et a lancé la recherche sur le niveau de collecte et affectation des recettes minières provinciales et locales. Au courant de la prochaine période, le réseau finalisera l'étude lancée et organisera deux tables rondes sur la gouvernance de finances publiques de Tanganyika avant de lancer les activités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne sur les conclusions et recommandations de l'étude.

4. Province du Haut-Lomami

En juillet 2026, le réseau CARITAS-RSF-NSC a organisé à Malemba Nkulu deux ateliers de renforcement des capacités réunissant 40 participants issus de la société civile, des communautés locales, des confessions religieuses et des entités territoriales décentralisées. Les formations ont porté sur les principaux mécanismes de redistribution des revenus miniers, notamment la redevance minière, la dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires des entreprises minières, les cahiers des charges, ainsi que les principes de transparence, de redevabilité et de contrôle citoyen. Ces activités ont permis aux participants de renforcer leurs capacités de suivi de la gestion des revenus miniers et ont abouti à la mise en place d'un réseau local d'alerte et de veille citoyenne chargé de documenter les cas d'opacité et les impacts environnementaux liés aux activités minières. Par ailleurs, deux émissions radiophoniques ont été organisées afin de sensibiliser les communautés aux enjeux du suivi des revenus miniers infranationaux. Au cours de la prochaine période, le réseau poursuivra les activités de vulgarisation des textes légaux du secteur minier et la collecte des données sur la gestion des revenus miniers dans la province du Haut-Lomami.

5. Province de la Tshopo

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet, le réseau CARITAS-OCEAN a mené les activités d'accréditation, de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs locaux dans les territoires de Banalia et de Bafwasende en province de la Tshopo. Ces activités visaient à promouvoir la participation citoyenne à la gouvernance du secteur aurifère. Ces interventions ont notamment porté sur le lancement officiel du projet à Kisangani, la redynamisation de 20 organisations communautaires locales, la formation de 46 acteurs issus de la société civile, des services étatiques et des communautés locales, ainsi que la mise en place de comités citoyens de surveillance des activités minières. Ces actions ont contribué à renforcer les connaissances des acteurs locaux sur la gouvernance minière, les droits des communautés et les mécanismes de contrôle citoyen, tout en consolidant les structures locales de veille et de redevabilité. Au cours de la prochaine période, le réseau poursuivra les activités de mobilisation communautaire, la collecte de données sur l'exploitation de l'or dans les deux territoires ainsi que les actions de plaidoyer en faveur de l'opérationnalisation d'un cadre provincial de dialogue multi-acteurs sur la gouvernance minière.

6. Province du Kongo Central

Au cours de la période de rapportage, le réseau CCPN/ONG-RENAD-CAADD-CENADEFRUC, basé à Muanda, a concentré ses interventions sur le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance du secteur pétrolier. Deux sessions de formation ont été organisées à l'intention des organisations de la société civile et des organisations communautaires de base des

secteurs de la Mer et d'Assolongo : la première sur le cadre légal et le régime fiscal applicables au secteur pétrolier, et la seconde sur la participation communautaire et le contrôle citoyen de la gestion des fonds publics. Ces activités ont réuni au total 50 participants, dont 15 femmes. Ces formations ont permis aux participants d'améliorer leur compréhension des mécanismes de gestion des revenus pétroliers, ainsi que des outils de participation citoyenne et de redevabilité applicables à la gouvernance des ressources naturelles.

Au cours de la prochaine période, le réseau poursuivra ses actions de sensibilisation et de mobilisation des communautés sur les enjeux de l'exploitation pétrolière, la participation citoyenne et le suivi de la gestion des recettes pétrolières dans le territoire de Muanda.

- *Suivi des financements en cascade octroyés aux réseaux de la société civile*

Les équipes du Centre Carter ont conduit, en août 2026, six missions de suivi et d'évaluation des financements en cascade dans les provinces cibles. Ces missions avaient pour objectif d'apprécier l'état d'avancement des activités mises en œuvre par les réseaux soutenus, d'évaluer la mise en œuvre des connaissances acquises lors de la phase de formation et d'identifier les facteurs favorisant ou entravant l'atteinte des résultats des projets. Les échanges avec les équipes des réseaux partenaires ont permis d'évaluer la qualité de la mise en œuvre de leurs plans d'action, de mesurer le niveau d'appropriation des thématiques liées à la gouvernance du secteur extractif, à la fiscalité, au contrôle citoyen des finances publiques et à la participation communautaire, ainsi que de dégager des pistes d'amélioration pour les interventions futures. 39 membres des six réseaux accompagnés ont participé à ces exercices de suivi et d'évaluation. Ces missions ont révélé des avancées significatives, notamment la bonne exécution des activités programmées, l'utilisation effective des compétences acquises par les équipes partenaires et le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les projets. Ces missions ont également permis d'identifier certains défis, parmi lesquels les délais liés à la revue technique de certains livrables, la complexité des questions relatives au secteur extractif ainsi que la maîtrise encore limitée de certaines thématiques spécialisées, notamment la fiscalité du secteur extractif et les procédures des marchés publics.

A l'issue de ces missions, les équipes du Centre Carter et les membres des réseaux accompagnés se sont accordées sur certaines mesures d'amélioration visant à renforcer l'efficacité des prochaines interventions. Ces mesures comprennent une meilleure planification conjointe des activités, l'harmonisation des approches méthodologiques, l'amélioration des outils de recherche et la définition plus précise des informations à collecter. Ces missions ont également permis d'accompagner le lancement des travaux de collecte de données pour les études de cas des partenaires et de fournir les orientations techniques nécessaires à leur réalisation dans les meilleures conditions.

**Résultat 2 : Les autorités centrales, provinciales et locales reçoivent un accompagnement technique et leurs actions sont contrôlées.**

***Activité 2.1.1 Appui technique aux ETD, services techniques, gouvernements et assemblées provinciaux dans leurs activités de surveillance, de collecte et gestion des recettes du secteur extractif***

Conformément au plan d'action du projet, le CENADEP a centré ses efforts sur l'appui aux autorités provinciales du Haut-Katanga, du Lualaba et du Kongo Central dans le processus de développement ou de révision de leurs Plans de développement provincial (PDP) entre avril et juillet 2026.

- *Processus de révision du Plan de Développement Provincial du Haut-Katanga*

Sous la facilitation du CENADEP, les autorités provinciales du Haut-Katanga, les services techniques et d'autres parties prenantes ont procédé à l'amendement du PDP de la province. Les travaux échanges ont mis en évidence les efforts d'ouverture du Gouvernement provincial du Haut-Katanga, qui a associé la société civile au processus d'amendement de son PDP. Cette collaboration a favorisé la formulation de propositions d'amendement du PDP visant à mieux répondre aux besoins des populations, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable, de l'électricité, de l'emploi des jeunes, des infrastructures et du développement agricole. Les participants ont toutefois relevé l'existence de multiples sources de financement du développement local, notamment la redevance minière, la dotation de 0,3 %, les cahiers des charges, le Programme de Développement Local des 145 territoires (PDL145) et les investissements liés à SICOMINES. Cette situation fait apparaître des risques de chevauchement des interventions et renforce la nécessité d'améliorer la coordination, la transparence et la redevabilité dans la gestion des investissements publics. Tous ces amendements ont été intégrés dans la version revue du PDP et soumise à l'assemblée provinciale pour approbation.

- *Evaluation du Plan de Développement Provincial du Lualaba*

Lors des travaux d'évaluation du PDP du Lualaba, les participants, notamment les acteurs de la société civile, ont souligné des préoccupations relatives à la durabilité des infrastructures réalisées, dont certaines seraient sous-utilisées ou abandonnées. Les participants ont sur l'importance d'un meilleur suivi des investissements afin d'en garantir l'efficacité et l'impact sur le développement des communautés. Les autorités provinciales ont promis de prendre en considération ces préoccupation de les intégrer dans le processus de mise à jour du PDP.

- *Travaux préparatoires du Plan de Développement Provincial 2027-2032 du Kongo Central*

Au Kongo Central, les parties prenantes réunies sous l'égide du gouvernement provincial ont procédé à une évaluation approfondie de la mise en œuvre du Programme de Développement Provincial (PDP) 2022-2026, tout en lançant officiellement le processus de préparation du PDP 2027-2031. Cet exercice participatif a constitué une étape importante ayant permis de dresser un bilan des réalisations, d'apprécier les résultats obtenus et d'identifier les principaux défis ayant affecté l'exécution des objectifs de développement de la province.

Les travaux d'évaluation ont mis en évidence des avancées notables dans certains domaines de gouvernance et d'investissement public, tout en révélant des insuffisances persistantes dans plusieurs composantes du développement socioéconomique. Les parties prenantes ont notamment souligné la nécessité de renforcer l'efficacité des politiques publiques en matière de création d'emplois, d'accès aux services sociaux de base, de diversification de l'économie provinciale, de développement des infrastructures productives ainsi que de réduction des inégalités sociales. Les échanges ont également permis d'identifier des contraintes liées à la mobilisation des ressources, à la coordination intersectorielle et au suivi-évaluation des actions programmées.

Les enseignements tirés de cette évaluation serviront de base à l'élaboration du PDP 2027-2031, avec l'ambition de concevoir un cadre stratégique davantage orienté vers les résultats, la résilience économique et l'amélioration durable des conditions de vie des populations. Le futur programme devrait ainsi intégrer des mécanismes renforcés de gouvernance, de planification participative et de suivi de la performance afin d'accroître l'impact des interventions publiques sur le développement humain et la transformation socioéconomique de la province.

### *Activité 2.1.2 Organisation et participation de la société civile dans des forums inclusifs de contrôle citoyen aux niveaux local, provincial et central*

- *Facilitation de l'atelier préparatoire de la société civile sur le processus de révision du Code minier de la RDC*

Du 10 et 11 septembre 2026, le Centre Carter a facilité, à Lubumbashi, l'atelier de la société civile sur l'élaboration des propositions d'amendement au Code minier de la RDC. Cet atelier a réuni 42 acteurs de la société civile venus du Haut-Katanga, du Lualaba, du Tanganyika, du Haut-Lomami et de la Ville-province de Kinshasa visait à permettre à la société civile de préparer ses propositions d'amendement dans la perspective des travaux tripartites sur la révision du Code minier consécutivement à la proposition de loi du député national Serge Khonde en examen devant le parlement. Cet atelier ainsi permis aux acteurs de la société civile de formuler des propositions

préliminaires d'amendement basées sur les défis et préoccupations observées depuis l'entrée en vigueur du Code minier révisé de mars 2018. Le Centre a consolidé l'ensemble des recommandations formulées en un seul document qui servira d'outil de plaidoyer de la société civile lors des forums multi-acteurs dédiés à l'élaboration des amendements au Code minier.

**Résultat 3 : La population congolaise accède à une information de qualité sur la gouvernance du secteur extractif.**

***Activité 3.1.1 Production et diffusion de notes techniques sur la gouvernance du secteur extractif à partir des activités du projet et d'autres thématiques associées***

Au cours de la période de rapportage, les équipes de mise en œuvre du projet ont finalisé l'élaboration du rapport d'analyse de la gestion de la quotité de 10% des recettes pétrolières de la catégorie B reversées à la Province du Kongo central. Elles ont également facilité la finalisation des articles relatifs à la redevance minière du premier numéro de la Revue Gouvernance du Secteur Extractif de l'Université Nouveaux Horizons de Lubumbashi.

- *Elaboration du rapport du rapport d'étude sur l'utilisation de la quotité de 10% des recettes pétrolières de la catégorie B reversées à la Province du Kongo Central*

Conformément à sa planification, CREFDL a achevé les phases de recherche, de collecte des données et de rédaction du rapport d'évaluation de l'utilisation des fonds de la quotité de 10 % des recettes pétrolière de la catégorie B reversées à la province du Kongo Central en sa qualité de province productrice de pétrole. Cette étude vise à évaluer les mécanismes de gestion de ces ressources, leur affectation effective ainsi que leur contribution au développement local et provincial.

Afin de soumettre les résultats de l'étude à l'appréciation des parties prenantes et de renforcer leur appropriation, CREFDL a organisé deux ateliers de validation, respectivement à Muanda, principal bassin d'exploitation pétrolière de la province du Kongo Central, et à Matadi, siège des institutions provinciales. Ces rencontres avaient un triple objectif : présenter les résultats des investigations menées par l'équipe de recherche, recueillir les observations et recommandations des participants en vue de consolider les analyses, et élaborer un avant-projet de feuille de route pour une gestion plus efficace, transparente et orientée vers le développement de la quotité de 10 % des recettes pétrolières. Au total, 25 personnes y ont pris part, dont 14 à Muanda et 11 à Matadi. Les échanges tenus lors de ces ateliers ont permis d'enrichir les conclusions de l'étude et de dégager plusieurs pistes d'amélioration relatives à la gouvernance des revenus pétroliers provinciaux. A l'issue de

cet exercice de validation, CREFDL a intégré les observations pertinentes formulées par les participants et a procédé à la finalisation du rapport.

Dans une démarche de collaboration et du respect du droit de réponse, CREFDL a ensuite transmis un résumé consolidé des principales conclusions et recommandations de l'étude aux autorités nationales et provinciales concernées. Cette étape visait à recueillir leurs éventuelles observations avant la publication officielle du rapport.

A la date de la présente réunion du Comité de pilotage, aucune réaction officielle n'a encore été reçue de la part des autorités destinataires. En conséquence, la publication du rapport est désormais prévue au cours de la première quinzaine d'octobre 2026.

- *Elaboration du premier numéro de la Revue Gouvernance du Secteur Extractif*

La Revue sur la gouvernance du secteur extractif a pour vocation de renforcer la production et la diffusion des connaissances sur les enjeux liés à la gouvernance des ressources naturelles en RDC. A travers des analyses rigoureuses, interdisciplinaires et fondées sur des données probantes, elle entend nourrir les débats scientifiques et citoyens, éclairer les réformes publiques et promouvoir une participation plus active des citoyens à la gouvernance du secteur extractif. L'élaboration du premier numéro de la Revue a été réalisée suivant les quatre étapes ci-après :

1. Opérationnalisation du Comité scientifique de la Revue

En coordination avec la Faculté de Droit de l'Université Nouveaux Horizons de Lubumbashi, l'équipe du Centre Carter a désigné les membres du Comité scientifique de la Revue. Composé des deux professeurs de l'Université Nouveaux Horizons et d'un membre du personnel du Centre Carter, le Comité scientifique a pour entre autres missions d'élaborer la ligne éditoriale de la Revue, les appels à contributions et la revue méthodologiques des contributions proposées par les auteurs. Les missions et les modalités de fonctionnement du Comité scientifique de la Revue sont détaillés dans ses termes de référence annexés au présent rapport (voir annexe 2).

2. Elaboration de la ligne éditoriale de la Revue et lancement de l'appel à contributions

Avec l'appui du Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL, le Comité scientifique a élaboré la ligne éditoriale de la Revue, qui définit les orientations thématiques et les exigences méthodologiques applicables aux contributions scientifiques. Cette ligne éditoriale vise à garantir la qualité, la rigueur et la pertinence des analyses publiées sur les enjeux de gouvernance du secteur extractif en RDC.

Les thématiques retenues couvrent notamment le cadre juridique et institutionnel du secteur extractif, la transparence et la redevabilité, la gestion des revenus extractifs, les enjeux environnementaux et

sociaux, l'exploitation minière artisanale, la participation citoyenne, le genre et l'inclusion, les questions de sécurité et de conflits, ainsi que les expériences comparées et les dynamiques internationales liées aux ressources naturelles.
En définissant ce cadre de référence, le Comité scientifique a posé les bases intellectuelles et méthodologiques du développement de la Revue et de son positionnement comme espace de réflexion et de production de connaissances sur la gouvernance du secteur extractif. La ligne éditoriale est annexée au présent rapport (Annexe 3).

3. Elaboration et lancement de l'appel à contributions

Conformément aux résolutions arrêtées en marge du Symposium consacré à la gouvernance et à la compréhension de la redevance minière, coorganisé le 31 janvier 2026 à Lubumbashi par le Centre Carter et l'Université Nouveaux Horizons, le Comité scientifique de la Revue a élaboré l'appel spécial à contributions destiné aux intervenants ayant pris part à cette rencontre scientifique. Cette limitation visait à capitaliser les réflexions, analyses et expertises présentées lors du Symposium afin d'en assurer une plus large diffusion auprès des chercheurs, praticiens, décideurs publics et autres parties prenantes du secteur extractif.
A travers cet appel, les orateurs ont été invités à transformer leurs communications et présentations en articles scientifiques approfondis, susceptibles d'enrichir le débat académique et les réflexions de politique publique autour de la redevance minière. L'objectif poursuivi était de produire des contributions permettant de mieux cerner les fondements juridiques, économiques, financiers, sociaux et institutionnels de ce mécanisme de partage des revenus miniers, ainsi que les défis liés à sa mise en œuvre et à sa gestion.

Cette démarche s'inscrivait dans la volonté du Consortium et de l'Université Nouveaux Horizons de faire du premier numéro de la Revue un espace privilégié de production et de diffusion des connaissances sur une question clé de la gouvernance du secteur minier de la RDC, à savoir la redevance minière. Les auteurs ont ainsi été invités à approfondir leurs analyses à la lumière des débats tenus lors du Symposium et des évolutions récentes observées dans le secteur minier, en vue de contribuer à une meilleure compréhension de la redevance minière et de son rôle dans le développement économique et social de la RDC, particulièrement des communautés et des entités bénéficiaires. Ainsi, les thématiques des articles retenus et leurs auteurs sont présentés sans le tableau ci-dessous :

| N° | Auteurs | Titres d'articles |
|---|---|---|
| 01 | Madame Thezia Mbwese et Monsieur Fabien Mayani | La Redevance Minière en République Démocratique du Congo : Repères pour mieux comprendre sa raison d'être et son fonctionnement |
| 02 | Madame Brigitte Muteba Byamungu | Défis et opportunités de la collecte et de la gestion de la quotité de 14 % de la redevance minière due aux ETD. Expériences de la Commune Ruashi à Lubumbashi |
| 03 | Magistrat Isidore Mfuamba Mulumba | Regard critique sur de la gestion de la quotité de 8% de la redevance due au FOMIN |
| 04 | Monsieur Baby Matabishi | Réflexion sur les mécanismes alternatifs de gestion de la quotité de 44% de la redevance minière due au gouvernement central |

L'appel à contributions est annexé à ce rapport (voir annexe 4).

4. Elaboration et validation des articles proposés par les auteurs

Pendant la période allant de mars à septembre 2026, les auteurs ont conduit des travaux soutenus de recherche, de rédaction et de révision de leurs contributions scientifiques, conformément aux orientations méthodologiques et aux exigences techniques définies par le Comité scientifique. Ce processus a été marqué par plusieurs étapes d'évaluation et d'amélioration visant à garantir la rigueur méthodologique, la pertinence des analyses et la qualité scientifique des articles. Des experts externes ont également revu les articles élaborés et proposé d'es améliorations visant à la qualité des contributions. A l'issue de ce travail approfondi, l'ensemble des manuscrits a été finalisé et approuvé en septembre 2026. Leur publication officielle est prévue pour le 28 octobre 2026, date à laquelle les résultats de ces recherches seront mis à la disposition des citoyens et de la communauté scientifique intéressée.

### *Activité 3.1.2 : Vulgarisation des produits d'expertise dans des activités de sensibilisation de la population*

Avec le soutien de l'équipe du Centre Carter, CREFDL a procédé à l'amélioration de la *Plateforme numérique Mokengeli*, en tenant compte des recommandations formulées par les parties prenantes lors du lancement de la plateforme et de la dernière réunion du Comité de Pilotage. Ces améliorations ont porté sur le renforcement de la fonctionnalité, l'ergonomie et la pertinence de

l'outil en tant que mécanisme de suivi citoyen et de diffusion d'informations sur les projets de développement financés par les revenus issus des ressources naturelles. Elles ont notamment porté sur l'optimisation de l'interface utilisateur, le renforcement des fonctionnalités de consultation des données, l'amélioration des fiches descriptives des projets ainsi que la consolidation de l'architecture technique de la plateforme.

A la suite de ces améliorations, CREFDL, avec l'appui technique des équipes du Centre Carter, a conduit le processus de collecte et la consolidation des données relatives à cinq projets financés par les revenus du secteur minier. Ce travail a permis de documenter les caractéristiques essentielles de chaque projet, notamment leurs objectifs, leurs sources de financement, leur niveau d'exécution, les bénéficiaires ciblés ainsi que les principaux défis rencontrés dans leur mise en œuvre.

Sur la base des informations recueillies, les experts de CREFDL ont pu élaborer des fiches de présentation standardisées destinées à faciliter l'accès du public à une information fiable et compréhensible. Après un processus de validation des contenus, ces fiches ont été intégrées et publiées sur la plateforme numérique Mokengeli. Cette mise en ligne contribue à renforcer la transparence, l'accès à l'information et le suivi citoyen de l'utilisation des revenus du secteur extractif dans les projets de développement. La plateforme est accessible à l'adresse suivante : https://mokengeli-plateforme.org/

## II. PRINCIPAUX PROGRES REALISES PENDANT LA PERIODE RAPPORTAGE

Le projet a enregistré quelques avancées significatives qui témoignent de l'appropriation progressive des acquis par les partenaires membres des réseaux accompagnés et du renforcement des mécanismes de gouvernance citoyenne et inclusive du secteur extractif. Ces progrès constituent des résultats intermédiaires importants vers l'atteinte de l'objectif global du projet, qui vise à renforcer la participation citoyenne et la redevabilité dans la gestion des revenus issus des industries extractives en RDC. Ces progrès comprennent :

### *1. Appropriation effective des acquis des formations par les membres des réseaux partenaires*

L'un des principaux acquis observés concerne l'utilisation concrète, par les membres des réseaux accompagnés, des connaissances et outils transmis lors des formations organisées par le Centre Carter, le CENADEP et le CREFDL. Le suivi des activités mises en œuvre sur le terrain, notamment les formations, les initiatives de sensibilisation et les actions de monitoring de la gouvernance minière et pétrolière, a révélé une mobilisation satisfaisante des notions relatives au secteur extractif, à son régime fiscal, à la gestion des finances publiques locales ainsi qu'aux mécanismes de contrôle et de participation citoyenne.

Malgré quelques défis techniques observés dans certains contextes, les partenaires ont démontré leur capacité à intégrer ces acquis dans leurs interventions. Cette dynamique constitue un indicateur positif de l'appropriation du projet par les acteurs locaux et renforce les perspectives de durabilité et d'impact des actions entreprises.

2. ***Amélioration des connaissances des leaders communautaires***

Les formations réalisées dans les provinces cibles ont contribué à l'amélioration des connaissances des leaders locaux et des membres structures communautaires sur les mécanismes de gouvernance et de gestion des revenus extractifs. Les participants ont notamment renforcé leur compréhension des principaux dispositifs de redistribution des revenus du secteur minier et pétrolier, incluant la redevance minière, la dotation de 0,3 % destinée au développement communautaire, les cahiers des charges de responsabilité sociétale, la rétrocession de 10 % des recettes pétrolières de catégorie B ainsi que les contributions destinées au financement du développement durable.

Les activités de renforcement des capacités ont également permis une meilleure maîtrise des notions liées à la gestion des finances publiques, aux marchés publics et aux outils de contrôle citoyen, créant ainsi les conditions d'une participation plus active et mieux informée des communautés dans le suivi de l'utilisation des ressources publiques.

3. ***Structuration et opérationnalisation des réseaux citoyens***

Le projet a favorisé le renforcement organisationnel de plusieurs réseaux, plateformes et comités citoyens engagés dans le suivi de la gouvernance des ressources naturelles. Grâce aux différentes activités de formation et d'accompagnement, ces structures disposent désormais de meilleures capacités pour documenter les problématiques rencontrées dans la gestion des revenus extractifs, dialoguer avec les autorités publiques et mener des actions de plaidoyer en faveur d'une gouvernance plus transparente et plus inclusive. Cette structuration progressive contribue à l'émergence d'acteurs locaux capables de jouer durablement un rôle de veille citoyenne dans les provinces concernées.

4. ***Renforcement du dialogue entre la société civile et les autorités publiques***

Les activités mises en œuvre par le Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL, ainsi que par les partenaires locaux, ont contribué à renforcer les espaces d'échange entre les organisations de la société civile et les autorités provinciales et locales. Les discussions menées autour des Plans de développement provinciaux, de la gestion des revenus extractifs et des mécanismes de participation citoyenne ont bénéficié d'une implication accrue des représentants des administrations publiques. Par exemple, le gouvernement provincial du Haut-Katanga a inclus les représentants de la société civile dans la commission de révision de son PDP. La participation

active des autorités aux différentes rencontres organisées dans les provinces et les entités territoriales décentralisées traduit une ouverture croissante au dialogue et à la concertation avec les acteurs citoyens. Cette évolution constitue une avancée importante vers l'instauration d'un environnement plus favorable à la transparence, à la redevabilité et au contrôle citoyen de l'action publique.

### 5. *Contribution à la diffusion des informations sur la gestion des revenus du secteur extractif*

Le projet a également permis d'accroître la disponibilité d'informations de qualité sur la gestion des revenus qui en découlent. L'alimentation continue de la plateforme numérique *Mokengeli* a contribué à renforcer l'accès du public à des informations fiables sur les investissements financés par les revenus extractifs. Pris ensemble, ces progrès démontrent une consolidation progressive des capacités des acteurs de la société civile, une amélioration des mécanismes de dialogue entre citoyens et autorités publiques ainsi qu'un accès accru à l'information sur la gouvernance des ressources naturelles. Ils constituent des résultats intermédiaires majeurs qui confirment la bonne trajectoire du projet vers l'atteinte de son objectif global qui consiste à contribuer à une gouvernance plus démocratique, transparente et redevable du secteur extractif en RDC.

## III. RISQUES ET DEFIS RENCONTRES

Hormis le risque sanitaire lié à la résurgence de la maladie à virus Ebola dans la province de la Tshopo, la mise en œuvre du projet s'est déroulée de manière globalement satisfaisante au cours de la période de rapportage. Par mesure de précaution et afin de garantir la sécurité des équipes de mise en œuvre du projet ainsi que des parties prenantes impliquées dans les activités du projet, le Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL a décidé de suspendre temporairement l'ensemble des missions de terrain prévues dans cette province.

Cette mesure préventive demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'évolution de la situation épidémiologique permette une reprise des déplacements dans des conditions acceptables de sécurité. Le Consortium assure un suivi régulier de la situation en coordination avec les informations et orientations communiquées par les autorités compétentes afin d'adapter, le cas échéant, les modalités de mise en œuvre de ses interventions.

Dans le même esprit de prévention, les partenaires locaux de la Tshopo ont été encouragés à limiter les activités impliquant de grands rassemblements et à appliquer strictement les mesures sanitaires recommandées par les autorités congolaises. Malgré ces contraintes, le projet a maintenu son accompagnement technique et opérationnel grâce à la mise en place d'un dispositif de suivi à distance. Des réunions virtuelles périodiques et des séances de travail en ligne ont ainsi permis de

poursuivre l'encadrement des partenaires, d'assurer le suivi des activités en cours et de préserver la continuité de la mise en œuvre du projet dans la province.

Cette approche a contribué à atténuer les effets des restrictions imposées par le contexte sanitaire tout en garantissant la poursuite des objectifs du projet et le maintien du lien entre le Consortium et ses partenaires de la Tshopo.

## IV. PLANIFICATION ET PERSPECTIVES POUR OCTOBRE 2026-AVRIL 2027

Conformément aux objectifs et au chronogramme des activités du projet, le Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL entend capitaliser les progrès accomplis au courant de l'année 2025 et 2026 pour les interventions restantes du projet en vue de contribuer aux objectifs et résultats du projet. Les activités et interventions planifiées pour le troisième trimestre 2026 et le premier trimestre 2027 sont reprises dans le tableau ci-après :

| **Activité** | **Echéance** | **Observation** |
|---|---|---|
| Poursuite du suivi et de l'évaluation des subventions en cascade à travers l'appui technique aux six réseaux partenaires (Activité 1.2.2 du cadre logique). | Octobre 2026-mars 2027 | Activités en cours de réalisation par les six réseaux partenaires bénéficiaires des financements en cascade |
| Poursuite des travaux de soutien aux autorités provinciales dans l'élaboration ou la révision des plans de développement provincial sur la gestion des revenus et de l'activité du secteur extractif (Activité 2.1.1 du cadre logique). | Octobre 2026-mars 2027 | Ces travaux portent sur l'élaboration ou la révision de PDP des provinces cibles. |
| Organisation et participation aux forums et sessions nationaux et locaux de dialogue (Activité 2.1.2 du cadre logique) | Octobre 2026-mars 2027 | Les conclusions des études serviront d'outils de plaidoyer dans les forums et sessions nationaux et locaux de dialogue |

| | | |
|---|---|---|
| Publication du premier numéro de la Revue Gouvernance du Secteur Extractif (Activité 3.1.1 du cadre logique) | Octobre 2026 | Articles déjà finalisés |
| Elaboration et publication du deuxième numéro de la Revue Gouvernance du Secteur Extractif (Activité 3.1.1 du cadre logique) | Novembre2026-mars 2027 | L'appel à contributions sera lancé en octobre 2026 lors de la publication du premier numéro |
| Production et diffusion des notes techniques d'expertise et d'analyse du cadre légal du secteur extractif (Activité 3.1.1 du cadre logique) | Octobre 2026-mars 2027 | 11 notes sont en cours d'élaboration par les équipes du projet et les réseaux partenaires de la société civile. |
| Poursuite de la publication des informations sur la plateforme Mokengeli(Activité 3.1.1 du cadre logique) | Octobre 2026-mars 2027 | Poursuite des travaux de collecte et de publication des données sur les projets financés par les recettes du secteur extractif |
| Développement d'outils informatifs des textes légaux et des notes d'analyse(Activité 3.1.2 du cadre logique). | Octobre-décembre 2026 | Outils en cours d'élaboration |
| Organisation des émissions radio-télé et web diffusion sur les produits d'expertise (Activité 3.1.2 du cadre logique). | Octobre 2026-mars 2027 | Emissions en cours de préparation avec les médias sélectionnés |
| Campagnes de plaidoyer sur gestion des entreprises publiques et d'autres sujets d'actualités (Activité 3.1.2 du cadre logique) | Novembre 2026-mars 2027 | Dossiers de plaidoyer en cours de constitution et conclusions des études en cours. |

## V. LISTE DES ANNEXES AU RAPPORT

Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 20 février 2026

Annexe 2 : Termes de référence du Comité scientifique de la Revue Gouvernance du Secteur Extractif de l'Université UNH

Annexe 3 : Ligne éditoriale de la Revue Gouvernance du Secteur Extractif de l'Université UNH

Annexe 4 : Appel à contributions spécial du premier numéro de la Gouvernance du Secteur Extractif de l'Université UNH